

Protocole de rédaction pour les articles en français

Les articles soumis à *Intermédialités* doivent respecter le protocole éditorial, afin de faciliter le travail d'évaluation et de mise en page. Toute soumission non conforme pourra être renvoyée à l'auteur. Veuillez noter que les articles publiés en anglais doivent suivre le protocole anglais, disponible sur notre site web : <http://intermedialites.com/>.

Ce document contient les parties suivantes :

- A) Consignes générales
- B) Titre des œuvres
- C) Citations
- D) Notes de renvoi
- E) Références bibliographiques et audio/visuelles
- F) Figures et légendes

A) Consignes générales

1. En plus du manuscrit, chaque auteur doit aussi obligatoirement annexer à son envoi :
 - a) Un **résumé de l'article** en **français** et en **anglais** (5–10 lignes);
 - b) Une **notice bibliographique** (environ 5 lignes) indiquant son statut professionnel, son institution de rattachement, et ses principales publications;
 - c) Cinq ou six **mots clés** décrivant les principaux domaines et enjeux de l'article;
 - d) S'il y a lieu, les **documents audio/visuels** dans un fichier .zip, s'assurant d'en avoir libéré les droits de reproduction si nécessaire. Détails dans la section (F).
2. Règles générales de **présentation du manuscrit** :
 - a) Inscrire sur la première page du manuscrit : 1- le titre de l'article 2- le nom de l'auteur 3- l'affiliation institutionnelle de l'auteur;
 - b) Présenter le texte à double interligne, en Times New Roman 12 points, justifié à gauche et à droite, à l'exception des notes en bas de page qui devront être présentées en simple interligne, et en 10 points. Ne pas utiliser la fonction « ajouter un espace avant /après le paragraphe »;
 - c) Intégrer les références bibliographiques complètes aux notes de bas de page;
 - d) Limiter le texte à une vingtaine de pages, soit de l'ordre de 6000 mots ou de 40 000 signes (espaces compris).
3. Envoyer le tout pour la date indiquée aux directeur.ice.s du numéro.

B) Titres des œuvres

1. Le titre des œuvres (livres, œuvres d'art, films, séries de télévision, pièces de théâtre, expositions, site web) doit être en *italique*. Par contre, les titres d'articles, de poèmes, de chapitres de livres, de vidéos ou épisodes sont placés entre guillemets. Dans tous les cas, on ne met les majuscules

qu'au seul premier mot pour les titres en français et pour tous les substantifs pour les titres en anglais.

2. Dans le cas d'une œuvre cinématographique, artistique ou musicale, la première fois qu'elle est citée, il s'agira d'inscrire le titre de l'œuvre en *italique* ainsi que la date et le nom de son auteur :

Salve qui peut (la vie) (Godard, 1979)

The Man Who Shot Liberty Valance (Ford, 1962)

... *L'homme qui ment* de Robbe-Grillet (1967)

3. Pour les séries télévisées, l'auteur peut être remplacé par le producteur ou le réseau de diffusion :

Bates Motel (Anthony Cipriano, Carlton Cuse et Kerry Ehrin, 2013–2017)

Bates Motel (A&E, 2013–2017)

C) Citations

1. Il faut toujours recourir aux **guillemets français** (doubles chevrons « »); le recours aux guillemets anglais (" ") ne s'applique que dans le cas de la mise entre guillemets au sein d'une citation déjà entre guillemets français (« " " »).

2. Si la **citation compte plus de quatre lignes**, elle doit être reproduite sans guillemets et à interligne simple; elle doit également être séparée du corps du texte et isolée en paragraphe par un retrait à gauche.

3. Si la **citation est en vers**, les vers sont séparés par une barre oblique /. Dans le cas d'une citation longue (quatre vers ou plus), les vers ayant ici chacun leur ligne, il n'est plus requis de les séparer par une barre oblique.

4. Toute **intervention dans une citation** est indiquée par des crochets droits [] :

a) coupure d'un mot ou d'un passage : « Il écrivait [...] des poèmes »

b) ajout d'une information, modification d'un temps de verbe, etc. : « Il [Émile Nelligan] écrivait »

5. **Langue des citations.** Les citations originales anglaises ou françaises doivent demeurer dans leur langue d'origine, sauf si la citation est intégrée dans une phrase. Si la citation est dans une autre langue que l'anglais ou le français, elle doit être accompagnée d'une traduction dans la langue de l'article; cette traduction remplace dans le corps de l'analyse le passage dans la langue d'origine qui est alors donné entre guillemets en note, suivi de la référence bibliographique complète et, s'il y a lieu, de la mention : (notre traduction).

6. La première fois que l'on cite un titre ou un texte, **un renvoi en note doit donner la référence bibliographique** complète de ce titre ou de ce texte.

D) Notes de renvoi

1. L'appel de note est en exposant et suit immédiatement, avant les guillemets et avant toute ponctuation, la citation courte ou le mot auquel il se rapporte.
... dont il trace virtuellement la carte¹.
... la considération des « paysages de la durée² ».
2. Les notes de renvoi doivent figurer au bas de chaque page utilisant la fonction automatique du logiciel Word.

E) Références bibliographiques et audiovisuelles

Les **références bibliographiques sont données en notes de renvoi au bas de chaque page**. La référence complète est donnée lors de la première mention dans le texte.

- Le tiret long est utilisé entre les chiffres : p. 45–56; 1925–1930
- Le nom de la maison d'édition est écrit au complet; le lieu est uniquement indiqué par la ville (sans précision de l'état ou du pays).
- Les références en anglais retiennent les guillemets français.
- Dans les titres en anglais, tous les noms propres sont capitalisés; dans les titres en français, seule la première lettre du titre prend une majuscule.

a. Dans le cas d'une entité (un livre, une thèse, numéro spécial d'une revue, etc.) :

Prénom et nom de l'auteur ou des auteurs *, *Titre* ou *Titre. Sous-titre* **, ***, lieu, maison d'édition, ****, année, p. x ou p. x–y.

S'ajoutent, s'il y a lieu :

- * (dir.) s'il s'agit d'un ouvrage collectif
- ** [date de l'édition originale, si elle est ancienne ou si cette édition est dans une langue étrangère]
- *** édition préparée par tel ou tels (s'il s'agit d'une édition particulière, critique ou non), traduction de tel ou tels, préface de tel.
- **** le nom de la collection, s'il y a lieu : coll. « »,

Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Capitalisme et schizophrénie. Mille plateaux*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1980.

Chiel Kattenbelt et Freda Chapple (dir.), *Intermediality in Theatre and Performance*, Amsterdam, Rodopi, 2007.

Michel de Montaigne, *Essais*, édition préparée par Andrée Lhéritier et présentée par Michel Butor, Paris, Union Générale d'Édition, coll. « 10/18 », 1964, t. II, vol. 1, p. 45.

Jay David Bolter et Richard Grusin, *Remediation: Understanding New Media*, Cambridge, MIT Press, 1999, p. 45.

Gérard Pfister, *Étude sur Pierre de Massot (1900–1969)*, thèse de doctorat, Université de Paris IV–Sorbonne, 1975, URL si disponible.

Romi Crawford, « Tavares Strachan: In Broad Daylight », communiqué de presse, Paris, Galerie Perrotin, p. 1–7.

Toute citation faite de seconde main, c'est-à-dire trouvée dans un livre, un article, etc., qui la cite déjà, contient au moins les éléments suivants :

Prénom complet et nom de l'auteur ou des auteurs, « Titre » ou « Titre. Sous-titre » [date de parution de cette partie] ou *Titre* ou *Titre. Sous-titre* [date de parution de cette entité], cité par... (et, à partir de là, on se reporte au cas de notice complète selon les règles de ce guide).

b. Dans le cas d'une partie (un article de revue, un chapitre, un poème, etc.) :

Chapitre de livre :

Prénom complet et nom de l'auteur ou des auteurs, « Titre » ou « Titre. Sous-titre » de la partie, noms des directeurs de publication (dir.), *Titre*, lieu, maison d'édition, *, année, p. x ou p. x–y.

* s'ajoute ici le nom de la collection, s'il y a lieu : coll. « »,

Françoise Simasotchi-Bronès, « Roman francophone caribéen et pensée écologique », Lise Gauvin, Romuald Fonkoua et Florian Alix (dir.), *Penser le roman francophone contemporain*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2020, p. 281.

Mimi Sheller, « Natural Hedonism: The Invention of Caribbean Islands as Tropical Playgrounds », David Timothy Duval (dir.), *Tourism in the Caribbean. Trends, Development, Prospects*, Londres, New York, Routledge, 2004, p. 39–54.

Article dans une revue :

Prénom complet et nom de l'auteur ou des auteurs, « Titre » ou « Titre. Sous-titre » de la partie, *Titre de la revue*, volume et/ou numéro, année, p. x ou p. x–y.

►Le numéro est indiqué avec l'exposant de la lettre « o » minuscule (n°).

►Notez que, pour les revues, nous n'incluons pas les thèmes de numéros spéciaux.

François Truffaut, « Une certaine tendance du cinéma français », *Cahiers du cinéma*, vol. 6, n° 31, 1954, p. 15–29.

Tiago de Luca, « Slow Time, Visible Cinema: Duration, Experience, and Spectatorship », *Cinema Journal*, n° 56, 2016, p. 23–42.

c. Dans le cas d'un texte publié sur le web, incluant les revues et journaux :

Prénom et nom de l'auteur ou des auteurs, « Titre », ou « Titre. Sous-titre » de l'article, *Titre du site ou de la publication*, *, date de mise en ligne ou année de la publication, **, adresse électronique complète (consultation le [date de consultation]).

* S'ajoute ici, s'il y a lieu, le volume et le numéro de de la revue.

** S'ajoute ici, s'il y a lieu, le numéro ou les numéros de page(s) ou paragraphe(s).

►Les liens doivent pointer vers des **contenus disponibles en libre accès**; n'incluez pas de liens nécessitant un abonnement.

►**Pour créer un lien**, copier lien complet du site sur le web, incluant le http et coller dans votre document Word, appuyant ensuite sur la touche Entrée du clavier pour activer le lien. SVP ne pas utiliser la fonction de soulignement ni celle de changement de couleur. Utilisez le lien DOI si disponible.

Éric Méchoulan, « Intermédialités : Le temps des illusions perdues », *Intermedialités/Intermediality*, n° 1, 2003, <https://doi.org/10.7202/1005442ar> (consultation le 25 octobre 2025).

Margaux Otter, « La France pourrait connaître un climat extrême d'ici 2100 », *Le Nouvel Obs*, 1^{er} février 2021, <https://www.nouvelobs.com/planete/20210201.OBS39635/la-france-pourrait-connaître-un-climat-extrême-d-ici-2100.html> (consultation le 5 février 2025).

Entrée « désorientation », *Trésor de la langue française informatisé*, Paris, Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, 2012, <https://www.cnrtl.fr/definition/d%C3%A9sorientation> (consultation le 17 avril 2024).

d. Dans le cas d'un texte déjà cité :

Lorsque la référence suit immédiatement la première occurrence de l'ouvrage, il faut simplement indiquer *Ibid.*, et, le cas échéant, les pages concernées. Lorsque la référence intervient plus loin dans le texte, il faut alors indiquer le nom de l'auteur, sans le prénom, suivi de l'année de publication de l'article et, le cas échéant, des pages concernées.

¹ Anne Cauquelin, *L'Invention du paysage*, Paris, Presses universitaires de France, 2013.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 10–12.

⁴ Jacques Rancière, *Les Bords de la fiction*, Paris, Seuil, « Points », 2017.

⁵ Cauquelin, 2013, p. 47.

Dans le cas où deux œuvres du même auteur auraient été publiées la même année, il faut alors répéter le titre de l'œuvre :

¹⁵ Rancière, *Les Bords de la fiction*, 2017, p. 62.

e. Dans le cas d'un film, d'une série télévisée ou de diffusions en ligne :

Réalisateur, *Titre du film*, Studio de production (optionnel), pays (optionnel), année de production, minutage (optionnel).

Alfred Hitchcock, *Psycho*, 1960.

Pierre Perrault, Michel Brault et Bernard Gosselin, *Le beau plaisir*, ONF, 1968, 14 min, https://www.onf.ca/film/beau_plaisir_le/ (consultation le 18 mars 2024).

Titre de la série, année de diffusion, noms des créateurs, nom du réseau de diffusion.

Bates Motel, 2013–2017, Anthony Cipriano, Carlton Cuse et Kerry Ehrin, A&E.

Après une première référence, on peut référer à l'émission de manière plus courte :

Nom de la série, saison, épisode « titre ou numéro de l'épisode », diffusion le [date].

Bates Motel, saison 4, épisode 5 : « Refraction », diffusion le 11 avril 2016.

Artiste, « Titre », [Réalisateur, Concepteur, Producteur et/ou Réseau], *, *Site*, **, Année de production, minutage (optionnel), URL (consultation le [date]).

* s'ajoute ici, s'il y a lieu : le type d'œuvre (par exemple, web série, vidéo fan, documentaire interactif en ligne, etc.)

** s'ajoute ici, s'il y a lieu, une information additionnelle au Site (ex. une chaîne YouTube).

Rohto, « Hatsune Miku AR Live », *Internet Archive: WayBackMachine*, juillet 2014, <https://web.archive.org/web/20140726200608/http://jp.rohto.com/digieye/ar/> (consultation le 11 juillet 2024).

Seth Davidovitz, « You have doppelgängers. They're quietly influencing your life », *YouTube*, Big Think, 2019, 2 min 45 s., <https://www.youtube.com/watch?v=2raflHttBcg> (consultation le 12 décembre 2023).

f. Oeuvres d'art, expositions:

Artiste, *Titre*, medium/matériaux, dimensions, musée/événement, ville, date.

Michel-Ange, *La Pietà*, sculpture en marbre de Carrare, 174 x 195 x 69 cm, Basilique Saint-Pierre, Rome, 1498–1499.

Entangled Pasts, 1768–now: Art, Colonialism and Change, Royal Academy of Arts, Londres, 3 février–28 avril 2024.

F) Figures et légendes

1. L'auteur doit obtenir les **droits de reproduction** si nécessaire (voir le formulaire : <http://intermedialites.com/guides-et-documents/>).
2. L'auteur doit **référer aux images** qui accompagnent le texte dans le corps du texte de la manière suivante : (voir la figure 1) ou (voir les figures 3–5).
3. L'auteur ne doit pas insérer les images dans le fichier du texte, mais plutôt **indiquer leur emplacement** par une référence textuelle (« Insérer figure 1 ici »).
4. Toutes les images doivent être accompagnées d'une **légende détaillée** qui se donne alors selon les règles suivantes, avec l'information pertinente le cas échéant.
5. Les figures, images, documents vidéo ou audio doivent être **nommés** ainsi : « Nom de famille_figure_[numéro] » et sauvegardés dans un fichier **.zip**.
6. Les **formats et tailles de fichiers** acceptés sont les suivants :
 - Images : minimum 1200 pixels de largeur jusqu'à 3000 pixels de largeur, enregistré pour le web (max 5 Mo). Formats autorisés : jpg, gif et png.
 - Audio : max 1 Go. Formats autorisés : mp3, mp4, ogg, wav et flac.
 - Vidéo : max 1 Go. Formats autorisés : mp4, mov, flv, webm et avi.

Légendes

S'il y a lieu, les légendes devraient inclure à la fin les **attributions** suivantes :

* Avec l'aimable autorisation de [nom de la personne ou organisme].

** © Détenteurs des droits.

a. Photographie par l'auteur :

Description. Photo par l'auteur, date de la prise de photo.

Figure 1. Localisation du site d'étude : quatre ponts de la Loire armoricaine entre Angers et Nantes. D'amont en aval : Montjean, Ingrandes, Varades, Ancenis. Photo par l'auteur, 2025.

b. Photogramme d'un film, d'une vidéo ou d'une série télévisée :

Photogramme du film *Titre*, Réalisateur, repère temporel (optionnel), brève description (optionnel), année de production. *. **

Figure 2. Photogramme du film *La Nuit du chasseur*, Charles Laughton, 1955. © Wild Side.

Photogramme de *Titre de l'émission*, saison no, épisode no et « titre » (optionnel), repère temporel (optionnel), brève description (optionnel), diffusion le [date], Nom du réseau de diffusion. *. **.

Figure 3. Photogramme de la série *Bates Motel*, saison 4, épisode 5 : « Refraction », diffusion le 11 avril 2016, A&E.

Figure 4. Photogramme de la série *In Memoriam*, saison 1, épisode 3, 00:52, Julien joue avec ses jouets, diffusion le 4 avril 2024, Crave. © Crave, Bell Media, 2024.

c. Œuvre d'art :

Nom de l'artiste, *Titre*, médium/matériaux, dimensions, Musée, ville, année de création. *. **.

Figure 5. Johann Heinrich Füssli, *The Nightmare*, huile sur toile, 101,6 x 127,7 x 2,1 cm, Detroit Institute of Arts, Détroit, 1781. © Wikipédia / image libre de droit.

Figure 6. Boîte de Cassandra Grosemans (ouverte), révélant son Petit Oracle des Dames (éd. 1930) et divers objets liés à l'histoire, collection du Surnateum, Bruxelles. © Christian Chelman, 2023.

Figure 7. *Publicité pour un nouveau procédé photographique couleur*, sans date, dioptichrome Dufay, 9 x 12 cm. Avec l'aimable autorisation de la collection de la Société française de photographie, Paris.

Figure 8. Image de l'exposition *Paysages incertains*, MISHA, Strasbourg, 2022.
© A. Lejolivet-HEAR.

d. Capture d'écran prise en ligne, d'un logiciel, d'un jeu vidéo, d'une application :

Capture d'écran et description pertinente, *Nom du site*, date de mise en ligne, adresse électronique complète (consultation le [date]).

Figure 9. Capture d'écran montrant l'inscription du mot « Allah » dans le ciel algérois de la vidéo « Allah au laser, les mensonges du FIS », *YouTube*, Moumouh Bakir, 19 août 2013, <http://www.youtube.com/watch?v=5mEpedUd9QM> (consultation le 23 novembre 2023).

Capture d'écran et description pertinente, *Nom du logiciel*, date de sortie si disponible, Réalisateur s'il y a lieu, (consultation le [date]).

Figure 10. Capture d'écran du logiciel web *Speaklolcat*, <https://speaklolcat.com/> (consultation le 2 mai 2023).